



PROGRAMME DE FORMATION

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Dates :

**Du 2 septembre 2019 au
29 mai 2020**

Responsable de l'action :

Maud Douillard, Directrice

Responsable

administrative :

Fiona Berthelot, Assistante
formation

Lieu de déroulement de la formation

MFR « La Saillerie » – 2 rue Pilastre 49100 Angers

✉ mfr.La-Saillerie@mfr.asso.fr – ☎ 02 41 21 14 31 – www.lasaillerie.org



Catégorie d'action

Action d'adaptation au poste de travail. Insertion et/ou maintien dans l'emploi.
Action de promotion professionnelle.

Présentation Générale

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié, compétent pour l'accueil et l'accompagnement de jeunes enfants.
Avec les parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation :

- aide à la prise des repas ;
- soins d'hygiène corporelle ;
- jeux divers...

Il assure, en outre, l'entretien courant et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant (locaux et équipements).

Le diplômé peut exercer une activité professionnelle liée à l'accueil et la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans.

- en milieu familial : à son domicile sous réserve d'être assistant maternel agréé (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale); au domicile de parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)

en structures collectives (comme Aide Maternelle en structures d'accueil Petite Enfance, Agent Spécialisé en Ecole Maternelle ou Agent d'animation en structures périscolaires)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera un professionnel qualifié auprès d'enfants, capable :

- d'en assurer l'accueil et la garde au sein d'environnements différents,
- de contribuer à leur développement, leur éducation et leur socialisation,
- de répondre à leurs besoins fondamentaux,
- d'assurer l'entretien et l'hygiène de ses différents espaces de vie.

Diplôme de niveau V, délivré par l'Education Nationale.

Compétences professionnelles visées

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance doit être capable :

- de qualités relationnelles (écoute, dialogue, sécurisation, patience, disponibilité, courtoisie);
- de situer les limites de sa compétence ;
- d'identifier les besoins de l'enfant ;
- organiser un programme de travail ;
- gérer un poste de travail ;
- de mettre en œuvre des techniques d'entretien des locaux et des équipements ;
- de mettre en œuvre des techniques relatives à la préparation et au service des collations et des repas ;
- de mettre en œuvre des techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant, de prévention et de sécurité (dont les premiers secours) ;
- mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs, y compris l'aménagement des espaces de vie ;
- communiquer et travailler en équipe.

Contenu et méthodes

Programme détaillé :

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 : Exercer son activité en milieu collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel
- Matières générales (si le candidat détient déjà un CAP/BEP ou un diplôme de niveau IV, il est dispensé de ce module).

Modules généraux

- Français - Histoire géographie
- Mathématiques - Sciences physiques
- Prévention santé Environnement

Modules professionnels pratiques

- Techniques socio-éducatives: dossier professionnel et animations
- Techniques sanitaires: puériculture et secourisme
- Entretien des locaux et équipements
- Techniques culinaires

Modules professionnels théoriques

- Sciences médico-sociales (connaissance de l'enfant, des structures d'accueil, de la législation)
- Biologie
- Nutrition
- Technologie (aménagement des locaux, connaissance des matériaux et produits)

Les techniques professionnelles

Les formateurs s'appuient exclusivement sur les principes suivants :

- Une séance type est décomposée en plusieurs phases :
- la phase d'expérimentation et d'appropriation par le stagiaire qui applique tel qu'il pense,
- la phase de correction sous forme de partage d'expérience,
- la reformulation par le formateur du cadre théorique confronté aux méthodes appropriées utilisées précédemment par les stagiaires.
- S'ensuit une série d'applications permettant de valider l'acquisition de la compétence.
- Le formateur alterne au cours d'une même séance les temps de travail individuel (ce qui permet d'en individualiser le contenu en fonction du niveau d'acquisition de chacun) et temps de travail en demi-groupe qui permet de confronter ses propres pratiques à celles des autres, de travailler en équipe et d'accroître la cohésion du groupe, grâce au positionnement initial.

L'essentiel des modules techniques est réalisé dans le cadre de mises en situation au sein de nos salles de travaux pratiques permettant l'apprentissage par la pratique des différentes tâches concernant l'intervention professionnelle. L'essentiel est de placer le stagiaire en situation réelle de travail.

Durée

441 heures de formation théorique

784 heures de formation pratique

Durée totale de la formation : 1225 heures pour un parcours complet

Un bilan de positionnement avec le candidat est obligatoirement réalisé par l'organisme de formation en amont de l'entrée en formation.

Formateurs, animateurs et intervenants

PASSELANDE Isabelle – Responsable de formation : D.E Aide-Soignant – D.E CESF

GUILLET Laurence : D.E Auxiliaire de Puériculture

BEUZEVAL Isabelle : D.E Aide-Soignant – D.E Infirmier

GIRARD Françoise : DAEU Littéraire – Titre de formateur professionnel

MARCHANT Françoise : BTS ESF – BAC B – Formation de formateur

DOUILLARD Maud : D.E CESF – CAFDES

Pompier (PSC1)





Moyens pédagogiques

Notre méthode pédagogique est rythmée par des **apports pratiques, des études de cas, des mises en situations professionnelles** optimisant l'**apprentissage concret**, permettant de donner du sens à l'ensemble des tâches, en les resituant dans un contexte global d'intervention à domicile et permettent également d'évaluer les compétences et les réactions des stagiaires dans une situation professionnelle à laquelle il vont pouvoir être confrontés.

Suivi de l'action

Émargements par les stagiaires et les formateurs par demi-journée, attestation de stage en milieu professionnel signée par le stagiaire et le responsable du stage.

Évaluation des acquis

Des évaluations réalisées en cours de formation, une mise en situation d'examen, une attestation de fin de formation et le diplôme est délivré par l'Éducation Nationale.

Evaluation de l'action

Evaluation de l'action à mi- formation (bilan écrit individuel et collectif)
Evaluation de l'action en fin de formation (bilan individuel et collectif)
Enquêtes des stagiaires suite à la sortie de formation